

17^{ème} édition des Journées internationales de
sociologie du travail

Les frontières du travail: déplacements, brouillages et recompositions

4 – 6 novembre 2020
Université de Lausanne, Suisse

www.unil.ch/jist2020

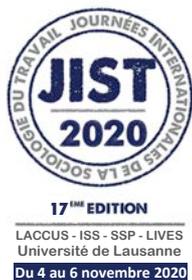


SWISS NATIONAL SCIENCE FOUNDATION



UNIL | Université de Lausanne

Institut des sciences sociales
LACCUS



JOURNÉES INTERNATIONALES DE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL INTERNATIONAL SOCIOLOGY OF WORK CONGRESS



UNIL | Université de Lausanne



Swiss National Centre of Competence in Research



Les frontières du travail : déplacements, brouillages et recompositions Moving, blurring and rebuilding the boundaries of work

Université de Lausanne, du 4 au 6 novembre 2020
Lausanne University (Switzerland), November 4th – 6th 2020

Le monde du travail est traversé par de multiples frontières, formelles et informelles, visibles et invisibles, qui agissent comme autant de principes d'organisation et de lignes de fracture. Ces frontières font l'objet de régulations et de dérégulations successives, à l'échelle internationale, sociétale, organisationnelle. Elles sont également au cœur de politiques publiques, de négociations (inter-)professionnelles et de mobilisations collectives. Elles se recomposent au fil du temps, par des jeux de scissions et de fusions, dont les conséquences ne sont pas toujours aisées à saisir sur le vif.

Les 17^{èmes} Journées internationales de sociologie du travail (JIST 2020) proposent d'explorer la thématique des « frontières », thème retenu pour ses qualités polysémiques, puisqu'il permet de réfléchir aux frontières dans le sens le plus matériel et institutionnalisé du terme (frontières entre pays, entre groupes professionnels, entre catégories de travailleurs et travailleuses – cadres / non cadres –, entre statuts d'emploi, entre travail rémunéré et travail gratuit, entre lieux de travail et autres lieux de vie, entre formation et emploi, etc.), tout en travaillant sur ses déclinaisons plus informelles ou symboliques (frontières entre travail d'organisation et d'« exécution », entre salarié·e·s stables et intérimaires, entre « jeunes » et « seniors », entre humains et machines, entre travail « féminin » et « masculin », entre élèves / étudiant·e·s alternant·e·s ou stagiaires et salarié·e·s, etc.).

Une première déclinaison de l'analyse des frontières du travail renvoie évidemment aux enjeux de la globalisation et du dépassement / recomposition des frontières nationales du marché du travail, qui ont longtemps servi de référence aux sociologues, y compris lors de travaux comparatifs sur les politiques d'emploi et expériences du travail. Aujourd'hui, les circulations migratoires sont au cœur des recompositions du monde du travail et permettent d'ouvrir un dialogue fructueux entre la sociologie du travail et les spécialistes des mouvements migratoires. Toutefois, ces échanges

débouchent souvent sur un développement distinct des problématiques de recherche en fonction des formes de mobilité (volontaires / contraintes) et/ou des groupes sociaux concernés (migrant·e·s économiques, d'un côté, cadres expatrié·e·s, de l'autre). Or, l'analyse sociologique des mobilités spatiales en lien avec le travail gagnerait très certainement à dépasser les clivages – théoriques et méthodologiques – qui marquent encore l'analyse des populations migrantes au travail, en fonction de leurs origines sociales et ethniques, et en fonction de leurs statuts sociaux et trajectoires d'emploi. Ces franchissements et transgressions de frontières concernent aussi l'organisation du travail et les logiques de management que les firmes transnationales véhiculent à travers le monde en poussant vers un modèle de plus en plus homogène.

Une seconde déclinaison de la thématique des JIST 2020 concerne les frontières entre les statuts d'emploi, qu'elles se manifestent sous des formes légales et réglementaires, ou sous des formes idéologiques et symboliques. A nouveau, les possibilités de déclinaisons de cette thématique sont multiples, allant du brouillage des frontières entre les statuts d'indépendant·e et de salarié·e associé aux processus d'*uberisation* des relations de travail, aux brouillages des frontières entre espaces-temps de travail et de hors-travail induites par les plateformes d'intermédiation entre employeurs et employé·e·s, et autres initiatives de délocalisation des activités productives, hors les murs de l'entreprise. Appréhender les effets de ces brouillages de frontières sur la santé et la protection sociale des travailleurs et des travailleuses nécessite un recul critique à l'égard de la subordination salariale qui fut placée au contre des systèmes économiques de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle et une exploration des effets concrets de l'idéologie *entrepreneuriale* qui se diffuse très largement au sein de la *gig economy*. Un autre questionnement autour des frontières du travail et de l'emploi concerne les rapprochements entre formation et emploi avec l'essor de la professionnalisation des formations, la construction de « l'employabilité » de plus en plus tôt dans les cursus éducatifs et le pilotage par les compétences des maquettes de diplômes et des contenus d'enseignement.

En troisième lieu, les JIST 2020 invitent à une réflexion autour du déplacement des frontières entre travail d'« exécution » et travail d'encadrement, l'un des piliers du modèle fordiste de la production économique, et qui cède actuellement la place à une organisation présentée comme moins hiérarchisée et plus fluide du monde du travail. Outre l'apparition des nouveaux acteurs que sont les client·e·s dans les décisions d'orientation de la production, c'est aussi par un enrôlement des salarié·e·s dans un processus incessant d'(auto-)évaluation que les pratiques managériales évoluent. Nous assistons à une diffusion très large des procédures de *reporting*, *ranking*, *benchmarking* et autres néologismes, et ce jusqu'aux secteurs les moins marchandisés des sociétés contemporaines, comme les universités, les associations et les organismes de santé. Facilitée par le développement d'outils numériques de suivi et de surveillance à distance des performances individuelles au travail, ces

recompositions dans l'encadrement des activités productives ont été au cœur d'un renouvellement des problématiques analytiques en sociologie du travail au cours des dernières années.

Enfin, les JIST 2020 souhaitent privilégier une réflexion sur les recompositions en cours autour des catégories et catégorisations de travailleurs et de travailleuses. Dans un contexte historique où les principes méritocratiques de l'égalité des chances sont affirmés à l'unisson des instances politiques, et où la promotion de l'égalité et des carrières féminines acquiert une certaine légitimité aux yeux des décideurs économiques, qu'en est-il du dépassement ou de la recomposition des hiérarchies sexuées qui ont historiquement marqué le monde du travail ? Quelle lecture sociologique proposer de la présence de plus en plus fréquente de femmes au sein des anciens « bastions masculins », alors même que ces professions subissent de plein fouet les déplacements et recompositions du marché du travail ? Dans un contexte marqué par une différenciation croissante, voire une polarisation, des parcours de vie féminins, il paraît utile de s'interroger sur la pertinence actuelle des outils analytiques forgés pour rendre compte de la sexuation d'un autre monde du travail ; celui de la permanence et de la prévisibilité.

Par ces déclinaisons possibles de la thématique générale de la manifestation, nous invitons des propositions communications qui s'interrogent sur les recompositions du monde du travail en cours, saisies à travers l'évolution de ses différentes frontières, selon les logiques de déplacement, de brouillage ou de recomposition. Nous sommes particulièrement intéressé·e·s par des communications qui portent sur la manière dont les catégorisations et découpages habituels en sociologie du travail aussi sont interrogés par les évolutions du (ou des) monde(s) du travail en cours.

Axes thématiques

La thématique générale des JIST 2020 se déclinera autour de plusieurs objets de recherche ou pistes analytiques, susceptibles de s'agréger en autant d'ateliers thématiques, dont voici une liste (non exhaustive) :

- Frontières entre les statuts d'emploi (saliariat et indépendance, emploi et retraite, formation et emploi, marché du travail principal/ complémentaire, etc.).
- Frontières entre groupes professionnels et métiers (redéfinition des espaces professionnels, des contenus de travail, des qualifications et domaines de compétence des métiers existants ou en émergence, etc.).
- Frontières « humains / machine » (automatisation, dématérialisation, intelligence artificielle, corps augmentés au travail, etc.).
- Frontières spatio-temporelles du travail et hors travail (dont définitions catégorielles, articulation et dérégulation des temps de vie, flexibilisation des horaires, espaces de co-working, externalisation / professionnalisation du travail domestique et du *care*, activités lucratives bénévoles, dont le *crowd-funding*, etc.).
- Frontières spatiales de l'activité productive et reproductive (formes de mobilité géographique, délocalisations des entreprises, nouvelles formes de mobilité des travailleurs et travailleuses, expatriation, travailleurs et travailleuses détaché·e·s, travailleuses domestiques migrantes, élites cosmopolites, diffusion transnationale des modèles d'organisation du travail, etc.).
- Frontières catégorielles (intervention des instances publiques dans la définition des catégories, nouvelles formes de dé/régulation des relations professionnelles, etc.).
- Frontières de la mobilisation collective autour du travail (nouvelles formes de luttes sociales, syndicalisme versus collectifs moins formels, zadistes, groupes d'intérêts, réseaux de femmes cadres, de groupes de minorités sexuelles ou ethniques, etc.).
- Frontières de la prescription et de l'encadrement des activités (brouillage des prérogatives du contrôle et de l'évaluation des performances des travailleurs et des travailleuses, enrôlement des consommateurs et consommatrices dans l'évaluation du travail, etc.).
- Frontières des méthodes et de restitution d'enquêtes (méthodes audio-visuelles, auto-ethnographie, méthodes collaboratives, *data scraping*, BD, séries, podcasts, etc.).

Dans l'ensemble des propositions de communication, nous encouragerons l'adoption d'une perspective transversale et inter-sectionnelle des rapports de pouvoir.

Programme prévisionnel

Lieu : Université de Lausanne <https://planete.unil.ch/plan/>

	Mercredi 04.11.2020	Jeudi 05.11.2020	Vendredi 06.11.2020
09h00 – 10h30	<p>Accueil</p> <p>Séance d'ouverture Vice-Recteur Recherche Doyenne SSP Directeur ISS Direction PNR LIVES Comité d'organisation</p>	<p>Sessions d'ateliers en parallèle (II) (+ visionnage films)</p>	<p>Sessions d'ateliers en parallèle (IV) (+ visionnage films)</p>
	Pause café	Pause café	Pause café
11h00 – 12h30	<p>Conférence d'ouverture <i>La sociologie du travail : à la frontière de l'analyse et de l'intervention</i></p>	<p>Séance plénière LIVES & On-the-Move <i>Cumulative dis/advantage in the [transnational] life-course</i></p>	<p>Sessions d'ateliers en parallèle (V) (+ visionnage films)</p>
12h30 – 14h00	Pause déjeuner + Permanences éditeurs	Pause déjeuner + Permanences éditeurs	Pause déjeuner + Permanences éditeurs
14h00 – 15h30	<p>Séance plénière <i>L'évolution des frontières du travail : perspectives prospectives</i></p>	<p>Séance plénière <i>Frontières du management et gestion des frontières</i></p>	<p>Séance plénière MAGE & AISLF <i>Ce que le travail fait aux frontières du genre</i></p>
	Pause		
16h00 – 18h30	<p>Sessions d'ateliers en parallèle (I) (+ visionnage films)</p>	<p>Sessions d'ateliers en parallèle (III) (+ visionnage films)</p>	<p>Synthèse des ateliers & Séance de clôture</p>
19h00 – 22h00 Activités festives	<p>Apéro dînatoire + ambiance musicale</p>	<p>Soirée cinéma / théâtre (à préciser ultérieurement)</p>	<p>Départs</p>

Expositions: ÊtreS au travail (OIT – Magnum Press - Sénat) et/ou
Visibiliser l'invisible : Les Couloirs de l'EPFL

Organisation logistique

Le Comité d'organisation s'est efforcé de limiter au maximum le coût de la participation aux JIST 2020, en déplaçant l'événement en dehors de la période estivale, et en adaptant au mieux les droits d'inscription en fonction du statut des participant·e·s. Pour les déplacements, la ville de Lausanne est desservie par le TGV Lyria depuis Paris et se trouve à proximité de l'aéroport international de Genève (à moins d'une heure de Lausanne en train), un « hub » pour certaines compagnies *low cost*.

Pour ce qui est de l'hébergement pendant les deux nuits de la manifestation, l'Auberge de jeunesse, situé à proximité du campus offre des prestations de qualité. Le Jeunhôtel de Vidy propose à la fois des chambres collectives (2 ou 3 lits) et des chambres individuelles avec salle de bain privative, à prix raisonnables (environ 90.- / nuit petit-déjeuner compris pour une chambre individuelle) : <https://www.youthhostel.ch/fr/auberges/lausanne-jeunotel/>

Par ailleurs, l'Hôtel des inventions, également situé à accès direct du campus avec le métro, est confortable et relativement peu onéreux (chambres individuelles à partir de 90.- également) : <https://www.hotel-inventions.ch/fr/>

Pour les autres hébergements sur Lausanne, il faut compter au minimum 180.- / nuit. Par contre, les hôtels lausannois (y compris l'Auberge de jeunesse) offrent la gratuité des transports locaux pour la durée complète du séjour.

Frais d'inscription (en Francs suisses)

Les frais d'inscription offrent les avantages suivants : *welcome pack* (sac en jute, badge nominatif, stylo, bloc-notes, gourde, etc.), pauses café, déjeuners du jeudi et vendredi, apéro dinatoire. Une participation sera peut-être demandée aux frais d'organisation de la soirée artistique, en fonction des statuts des participant·e·s.

Frais d'inscription	Avant le 30.06.20	Entre le 01.07.2020 et le 01.11.20 [+ sur place]	Participation soirée festive (sous réserve)
Seniors / stables	250.-	300.-	25.-
Juniors / précaires ¹	75.-	100.-	-

¹ Un justificatif de ce statut sera demandé au moment de l'inscription

Calendrier

- **Date limite de proposition de communication : 30 avril 2020**

Envoi d'un **résumé de 2 500 signes maximum** (espaces compris), présentant la problématique, le cadre théorique, les supports empiriques et les principaux résultats. Ce résumé comportera **un titre et trois à cinq mots clés**.

Rédigé de préférence en français (ou en anglais ou en espagnol) il sera déposé sur la plateforme : <http://www.unil.ch/jist2020>

- **Réponse du Comité scientifique : 1^{er} juin 2020**

- **Diffusion du programme final : début août 2020**

- **Date limite d'envoi du texte final de la communication : 1^{er} octobre 2020**

D'une longueur de 30 000 à 50 000 signes (espaces compris), rédigé de préférence en français (ou en anglais ou en espagnol), le texte final de la communication sera adressé à : jist2020@unil.ch

- **Journées internationales de sociologie du travail : 4-6 novembre 2020**

Coordonnées

- Site Internet : <http://www.unil.ch/jist2020> (en cours de construction)
- Mail de contact : jist2020@unil.ch

Comité scientifique

Anne-Marie Arborio, Marie Buscatto, Céline Cholez, Sylvie Contrepois, Lise Demailly, Didier Demazière, Pierre Desmarez, Marie-Anne Dujarier, Michèle Dupré, Camille Dupuy, Jean-Pierre Durand, Sabine Fortino, Duncan Gallie, Dominique Glaymann, Cornelia Hummel, Lionel Jacquot, Annie Lamanthe, Nathalie Lapeyre, Léa Lima, Danièle Linhart, Pablo Lopez Calle, Esteban Martinez, Arnaud Mias, Sylvie Monchatre, Séverin Muller, Christian Papinot, Georgia Petraki, Sophie Pochic, François Sarfati, María Amparo Serrano Pascual, Maud Simonet, Marcelle Stroobants, Jens Thoemmes.

Comité d'organisation

Pierre Bataille, Soline Blanchard, Isabel Boni-Le Goff, Jean-Michel Bonvin, Robin Casse, Austeja Cepauskaite, Carole Christe, Eric Davoine, Cornelia Hummel, Valeria Insarauto, Morgane Kuehni, Nicky Le Feuvre, Marc Perrenoud, Marie Sautier, François Schoenberger, Léa Stiefel, Muriel Surdez, Isabelle Zinn.

Secrétariat

Fabiana Carrer-Joliat, Zoé Seuret